



## Conditions d'inscription aux activités 2017-2018

- Pour le(s) atelier(s) sélectionné(s), l'inscription est valable à compter de la date indiquée sur la fiche d'adhésion, et ce jusqu'au 31 août 2018.
- En cas d'inscription après le 1er mars 2018, le demi-tarif sera appliqué au prix de l'atelier, sauf concernant le soutien scolaire.
- Familles nombreuses : au-delà de l'inscription à trois ateliers cumulés pour une même famille, une réduction de 30% sera appliquée à l'ensemble du prix des ateliers.

Pour chaque atelier, sauf soutien scolaire, les deux premières séances sont considérées comme d'essai. En cas de non-règlement à la troisième séance, nous nous réservons le droit de ne pas accepter la participation de la personne concernée.

- En cas de besoin, un paiement échelonné est possible, merci de nous en faire part.
- En cas d'éligibilité au pass' sport-loisirs de la CAF, sachez que l'association peut vous fournir un justificatif de participation aux ateliers.

### Contact et informations :

Julien Rastegar

[julien.rastegar@scienceouverte.fr](mailto:julien.rastegar@scienceouverte.fr) : 01 48 35 02 91 / 06 52 80 85 49